



Communauté d'agglomération de Limoges (Haute-Vienne)

Un Zénith attendu par tous

Une salle de spectacles digne de ce nom faisait défaut à Limoges depuis plusieurs années. La communauté d'agglomération vient d'entériner la construction d'un Zénith qui accueillera son premier spectacle en septembre 2006.



● Date de création: 2002
 ● Population: 17 communes
 188 838 habitants
 ● Président: Alain Rodet
 ● Contact: 05 55 45 79 00

Suite à une étude de faisabilité réalisée par la communauté d'agglomération Limoges Métropole, quelque 96 % des personnes interrogées se sont déclarées favorables à la construction d'un Zénith à Limoges. Un véritable plébiscite pour une salle de spectacles attendue avec impatience depuis plusieurs années par les spectateurs. Cet équipement fait vraiment défaut. Les Limougeaux n'apprécient plus

places (assis et debout), il sera construit à l'entrée nord de la capitale régionale, dans un cadre de verdure situé entre le Bois de La Bastide et le Carrefour de l'Europe, à proximité de l'autoroute A20. Un parc de stationnement de 1 500 places sera aménagé au pied du bâtiment de 7 400 m². « La faisabilité et l'opportunité de ce projet ont tout d'abord été évoquées voilà six ans dans le cadre du conseil municipal de Limoges et du Syn-

sortes de musiques en louant le confort auditif et physique des spectateurs ainsi que l'architecture même du bâtiment. »

Un potentiel sur 200 kilomètres

Engagée en 2001, l'étude de faisabilité, chiffrée à 32 000 euros et financée pour moitié par le Fonds de soutien chansons, variétés et jazz (devenu depuis Centre national de la variété), a livré ses conclusions. Aucun équipement de la sorte n'existe dans un rayon de 200 kilomètres autour du Limousin. La fréquentation moyenne annuelle a été estimée à 150 000 spectateurs. "Le

à concurrence a suscité soixante-six réponses. Quatre cabinets ont été présélectionnés deux mois après et le cabinet parisien Bernard Tschumi Urbanistes Architectes enfin retenu en novembre dernier. Il est notamment le créateur du Zénith de Rouen.

« Le bâtiment de Bernard Tschumi allie finalement le bois, un signe fort pour une région forestière comme le Limousin, et la transparence du verre. Nous souhaiterions également privilégier une essence locale pour la construction. »

Le dossier technique de maîtrise d'œuvre est actuellement à l'étude. Celui-ci indiquera qui sera le gestionnaire de la structure, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, un exploitant privé ou une société d'économie mixte.

Les travaux devraient commencer début 2005 pour une livraison envisagée en septembre 2006. Le choix de l'artiste qui inaugurera la salle est dès à présent en discussion. Une cinquantaine de spectacles par an seront programmés avec, pour chacun, 3 000 à 3 500 entrées prévues.

Une enveloppe de 26 millions d'euros TTC a été inscrite dernièrement au contrat d'agglomération avec des financements via le Centre national de la variété (2,391 millions d'euros HT), le contrat de plan État-région (0,999 million d'euros HT), le conseil régional (2,241 millions d'euros HT), le département (3,362 millions d'euros HT) et la communauté d'agglomération (13,217 millions d'euros HT).

Corinne MÉRICAUD



« Le Zénith sera un équipement combinant le bois et la transparence du verre. Sa capacité d'accueil sera de 6 000 places. Une cinquantaine de spectacles seront programmés par an »

dossier a ensuite été naturellement transféré à la communauté de communes de Limoges (devenue communauté d'agglomération). Les communes membres n'ont pas émis de restrictions quant à son implantation. Elles ont compris l'obligation de situer le Zénith à Limoges, en raison de la nécessité d'une desserte autoroutière. Comme nous étions préoccupés par la visibilité et le confort des spectateurs, et afin de bien prendre en compte ces deux impératifs, nous avons visité plusieurs Zénith. « Le conseil de communauté a entériné sa localisation et sa capacité d'accueil en juillet 2002. Lancé en janvier 2003 l'avis d'appel

d'écouter les artistes se produire dans de mauvaises conditions acoustiques, au Palais des Sports, un temple dédié au basket. Quant au Grand Théâtre de Limoges, édifié en 1963, ses 1 500 places ne suffisaient plus pour programmer certains spectacles. Il devenait donc urgent de pallier cette carence.

Le Zénith deviendra réalité au second semestre 2006. Offrant une capacité variant entre 4 500 et 6 000

places, il sera construit à l'entrée nord de la capitale régionale, dans un cadre de verdure situé entre le Bois de La Bastide et le Carrefour de l'Europe, à proximité de l'autoroute A20. Un parc de stationnement de 1 500 places sera aménagé au pied du bâtiment de 7 400 m². « La faisabilité et l'opportunité de ce projet ont tout d'abord été évoquées voilà six ans dans le cadre du conseil municipal de Limoges et du Syn-